

## **COMMUNE DE LANDES**

### **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Soie de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoint, Mmes BALLANGER, HERVÉ, LINKA et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND, ROCHÉ, VIDAL et VINET, Conseillers municipaux

Mme Christelle BERTHELOT, Secrétaire

Absent excusé : Mr VIDAL (Pouvoir à Mme GIRAUD)

Absente : Mme MITU

Secrétaire de séance : Mmes CAIVEAU et GIRAUD

Date de convocation : 24 mars 2023

Mr le Maire présente les excuses de Mr Arsicaud, Conseiller aux décideurs locaux, qui ne peut pas être présent ce soir mais qui se propose de venir à une prochaine réunion de Conseil Municipal pour exposer les résultats de la Commune.

Mr Laurent demande à intervenir avant le début de la réunion. La parole lui est accordée. Mr Laurent manifeste son mécontentement suite à la réunion de préparation budgétaire vis-à-vis du montant prévu inférieur à 2022, en entretien de la voirie 2023 mais également du peu de marge de manœuvre pour de nouveaux projets cette année. Il regrette que les travaux des vestiaires au Stade et également la mezzanine à l'atelier aient été validés à la suite de la réunion de janvier, ce qui, pour lui, n'avait pas été présenté ainsi à ladite réunion. Mr Laurent est rejoint par Mmes Giraud et Witczak lors de ses interrogations à ce sujet. Il demande s'il est possible de revenir sur ces travaux. Il lui est indiqué que les demandes de subventions ont été faites avec les devis signés et sont à l'instruction au Département et que lesdits devis ont été transmis aux entreprises pour bloquer les montants. Mr le Maire indique que ces travaux pourront être repoussés.

Par ailleurs, Mr le Maire indique qu'une réunion de la Commission Voirie sera prévue dans les prochaines semaines pour décider des chemins à refaire cette année. Il a demandé des estimations de tarifs à ce sujet.

#### **1°) TRAVAUX ANGLE ROUTE DE TORXE – ESTIMATIF ET CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Mr le Maire fait part du courrier du Département pour les études et travaux au carrefour entre la rue de Villenouvelle et la Route de Torxé. L'estimatif se chiffre à 15 727,66 € HT avec une part à la charge de la Commune de 4 718,30 €.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, cet estimatif et autorise Mr le Maire ou un Adjoint à signer la convention à intervenir. Les crédits seront inscrits au BP 2023.

Le Conseil Municipal indique que les amortissements sur les dépenses au compte 204 de + de 2 000 € se feront sur 5 ans.

### **2°) AVIS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL – SITE DE L'ANCIENNE DECHARGE**

Mr le Maire indique que l'enquête est en cours et se terminera le 14 avril prochain. A ce jour, aucune observation sur le projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet.

### **3°) REVALORISATION PARTICIPATION EMPLOYEUR – PROTECTION SOCIALE DES AGENTS – RISQUE PREVOYANCE**

Ce point est reporté à une prochaine réunion en attendant le retour du Centre de Gestion.

### **4°) PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2022**

Mme Berthelot présente les comptes des budgets Commune, Boulangerie et Epicerie pour 2022 dont les résultats sont les suivants :

- Budget commune :	Fonctionnement	:	+ 12 487,66 €
	Investissement	:	+ 86 169,50 €
- Budget boulangerie :	Fonctionnement	:	+ 4 780,98 €
	Investissement	:	+ 256,65 €
- Budget épicerie :	Fonctionnement	:	+ 2 060,99 €
	Investissement	:	- 131,00 €

Mr le Maire s'étant retiré ainsi que Mme Giraud pour le budget Epicerie, sous la présidence de Mr Giraud, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, les comptes administratifs et de gestion 2022.

### **5°) AFFECTATION DES RESULTATS**

Après présentation des résultats 2022 pour les différents budgets ainsi que les résultats reportés des années antérieures et les restes à réaliser au 31.12.2022, le Conseil Municipal valide les affectations nécessaires à inscrire au BP 2023, qui sont les suivantes :

- Budget Commune	:	1 271,39 € au 1068
- Budget Boulangerie	:	4 140,45 € au 1068
- Budget Epicerie	:	3 049,00 € au 1068

## **6°) VOTE DES TAXES**

Mr le Maire fait part des taux des taxes de 2022. Il indique qu'il sera nécessaire de voter le taux de la Taxe d'habitation qui ne s'applique désormais plus que sur les résidences secondaires et certains bâtis spécifiques. Le Conseil Municipal, par 13 voix Pour et 1 abstention, décide de ne pas modifier les taux cette année qui seront les suivants :

-	Taxe foncière sur le bâti	:	41,90 %
-	Taxe foncière sur le non bâti	:	47,98 %
-	Taxe d'habitation	:	10,51 %

Mr le Maire indique toutefois que le montant des taxes augmentera fortement cette année en raison d'une augmentation des bases au niveau des services fiscaux.

## **7°) PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS**

Mme Berthelot présente les prévisions budgétaires 2023 pour les 3 budgets qui s'équilibrent de la manière suivante :

-	Budget Commune	:	Fonctionnement	:	566 121,77 €
			Investissement	:	272 421,48 €
-	Budget Boulangerie	:	Fonctionnement	:	6 840,53 €
			Investissement	:	8 960,55 €
-	Budget Epicerie	:	Fonctionnement	:	3 727,00 €
			Investissement	:	5 125,10 €

Pour le budget principal, le Conseil Municipal vote les prévisions, par 10 voix Pour et 4 voix Contre.

Pour le budget Boulangerie, le Conseil Municipal vote les prévisions par 14 voix Pour.

Pour le budget Epicerie, Mme Giraud étant intéressée, le Conseil Municipal vote les prévisions par 12 voix Pour.

Mme Berthelot indique qu'il sera important de surveiller la Trésorerie tout au long de l'année et le règlement des travaux afin d'éviter le recours à un prêt, les subventions étant versées une fois les travaux terminés et payés.

## **8°) QUESTIONS DIVERSES**

### **Ecole de Landes**

Mr le Maire fait part du courrier reçu demandant des plants et graines pour faire leur petit jardin. Les élus et la Commune feront quelques achats pour leur remettre.

## **TOUR DE TABLE**

### **Voirie**

Mr Laurent signale que les grilles de buses ne sont pas toujours nettoyées. L'info sera donnée aux agents techniques pour le faire régulièrement.

Mr Laurent demande où en est la livraison de l'enrobé à froid. Mr le Maire indique que c'est prévu cette fin de semaine.

### **Dépôt sauvage**

Mme Ballanger signale le dépôt d'une TV à la sortie des Berthelots. L'info sera donnée aux agents techniques pour l'enlever.

### **Eclairage public**

Mr le Maire indique à Mr Vinet que l'éclairage public dans la ZA ne fonctionne pas. Mr Vinet en prend note mais il indique qu'il est nécessaire de faire la demande auprès du SDEER en parallèle. Mr le Maire fera le nécessaire dès mercredi.

La séance est levée à 22h45.